



Confiscation de camera Gopro + carte SD

Par **Aptorion**, le **03/03/2016 à 18:50**

Bonsoir, rnAujourd'hui dans mon lycée se déroulait la journée du père-cent, une célébration des 100 derniers jours avant le bac. Pour l'occasion tous les terminales se sont déguisés, on est passés dans toutes les classes histoire de mettre un peu le bordel, le tout dans une bonne ambiance. rnLe truc, c'est que je filmais le tout à l'aide d'une camera type Gopro (dans les couloirs, salles de classe, forum, etc...) et une des CPE me l'a confisqué et l'a envoyé chez le proviseur, qui l'a envoyé à l'informaticien du lycée pour fouiller dans ma carte SD pour copier les vidéos et photos que j'ai pu prendre pendant la journée pour essayer de voir s'il y a eu des abus et pour choper des personnes qui ont cassés une table. rnJ'aimerais savoir si cette manœuvre est légale, car ils me l'ont confisqué sous couvert de droit à l'image, mais les photos et vidéos que j'ai filmé au long de la journée se trouvent parmi mes photos personnelles, ainsi qu'avec des musiques et des fichiers personnels. rnOnt-ils vraiment le droit de copier le contenu que j'ai filmé et de fouiller dans mes fichiers/photos personnelles sans mon autorisation ?